

Pièce jointe PJ A 5

Monsieur FIARD Willy
8 Place Dominique Fighiéra
Saint Antoine Ginestière
06200 NICE
Téléphone 04 89 03 55 00
Portable 06 12 77 28 10

LES SERVICES DE L'ETAT DANS LES ALPES MARITIMES

Monsieur le Préfet des Alpes Maritimes

Préfecture des Alpes Maritimes
CADAM
147 Boulevard du Mercantour
06286 NICE Cedex 3

Direction des Elections et de la Légalité
Bureau des Affaires Juridiques et de la Légalité
Affaire suivie par Aurélie MATHIEU

Dossier TA n° E18000018 / 06

Objet : Enquête publique préalable à déclaration d'utilité publique emportant la mise en compatibilité des PLU des communes de Grasse et Mouans Sartoux concernant la création d'une liaison routière entre la RD6185 et le giratoire de la Paoute à Grasse.

Demande de report de délai pour la remise du Rapport et Conclusions d'enquête

Nice le 26 Mai 2019

Monsieur le Préfet,

Désigné par le Tribunal Administratif de Nice, je suis en charge de l'Enquête Publique concernant le projet de création d'une liaison entre la pénétrante Cannes Grasse, RD 6185 et le rond point de la Paoute à Grasse dont le Maître d'Ouvrage est le Département des Alpes Maritimes.

Cette enquête comporte plusieurs volets, la Déclaration d'Utilité Publique, la Mise En Compatibilité des PLU de Grasse et Mouans Sartoux et le parcellaire.

Cette enquête a mobilisé le public et de nombreux commentaires variés méritent toute mon attention en particulier celles opposées au projet.

Ce nombre et cette variété ont déjà nécessité un temps très important, décortiquer les commentaires du public, rédiger en temps et heure le Procès Verbal de Synthèse et le remettre au Département des Alpes Maritimes.

La rédaction de mon Rapport avance et je pense la mener à terme dans les délais tout en intégrant les observations du Département qui devraient m'être remises très rapidement. Je tiens à souligner ici la grande efficacité dont a fait preuve le Département pour répondre à mes demandes de renseignements complémentaires.

Plus sensible sera la rédaction de mes conclusions, objet de plusieurs documents et là je crains de ne pouvoir respecter le temps imparti pour plusieurs raisons :

- Le temps matériel pour faire les photocopies nécessaires à la compilation des dossiers ce d'autant plus qu'un nombre important de documents sont en couleur et pour lesquels je serai obligé de m'adresser à des reprographes extérieurs ne disposant moi même que d'un imprimante Laser noir et blanc,
- Je ne pourrai pas travailler sur le dossier pendant quatre jours pour cause d'engagements pris avant que ne soit décidée la reprise de ce dossier mis en attente pour raisons administratives,

- Cette enquête est importante et sensible et pour cela je souhaite plus que jamais prendre le recul nécessaire avant de clôturer mon travail, faire auparavant une relecture complète dans la sérénité et non dans la hâte et la précipitation.

Pour ces raisons je sollicite votre bienveillance pour m'accorder un délai supplémentaire pour la remise de mon Rapport et mes Conclusions d'enquête, un report de deux semaines en tenant compte d'une marge de sécurité.

Ce délai supplémentaire porterait au Lundi 24 Juin 2019 au plus tard la remise de mes dossiers, l'enquête ayant été clôturée le 10 Mai 2019 en fin de journée.

Vous en souhaitant bonne réception et dans l'attente de votre accord,

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes salutations les meilleures.

Willy FIARD



Copie :

Département des Alpes Maritimes
Direction des Routes et des Infrastructures des Transports
Madame MALLAVAN